

Des bio offrent un modèle résiliant à la sécheresse

Quelques agriculteurs bio de la Confédération paysanne ont fait part à la nouvelle préfète de leurs solutions pour lutter contre le manque de précipitations.

A lors que la France agricole s'inquiète devant l'ampleur de la sécheresse qui démarre et des dégâts que celle-ci va porter aux productions les plus fragiles, des agriculteurs en productions bio de la Confédération paysanne dont Benoît Jaunet, porte-parole, qui siège aussi à la chambre d'agriculture du département, ont fait part à la nouvelle préfète, Emmanuelle Dubée, de leurs solutions pour lutter au mieux contre les effets de la sécheresse. Un message qui ne semble pas être passé encore en totalité.

C'était mercredi soir à la ferme de l'Âne arrosé à Soutiers-Saint-Pardoux en Gâtine, le Nuellaubrais Benoît Jaunet arborait pour la visite d'exploitation un tee-shirt sur lequel était écrit en lettres blanches sur fond noir : « l'eau un commun, Protégeons-la, Partageons-la ! »

« Nous ne sommes pas écoutés à la chambre d'agriculture », s'attriste, au terme de la rencontre, celui qui préfère le mot paysan à celui d'exploitant agricole. « Le partage de l'eau,



À la ferme de l'Âne arrosé, à Soutiers-Saint-Pardoux, Amandine Pacault (au centre) et ses associés ont montré à la nouvelle préfète du département, Emmanuelle Dubée, des techniques de cultures et d'élevage résilientes à la sécheresse.

on n'y est pas ! Il n'y a que ceux qui sont raccordés à la bassine qui en ont en ce moment. » Benoît Jaunet évoque sans la citer l'immense réserve d'eau puisée à partir de la nappe phréatique qui vient d'être consultée à Mauzé-sur-le-Mignon par les partisans d'une accélération de la production agri-

cole, comme le président de la chambre d'agriculture Jean-Marc Renaudeau (lire notre édition du 16 mars).
L'eau remonte aussi par capillarité depuis la nappe
 « La multiplication de ces méga-bassines, ce n'est pas la solution, insiste l'agriculteur à la tête d'un troupeau de vaches allaitantes, car elles accélèrent l'assèchement des sols, en diminuant la remontée de l'eau par capillarité. Celle-ci fonctionne naturellement et à son maximum quand la nappe phréatique est bien remplie. En développant un modèle d'agriculture intensive on appauvrit nos sols et on diminue les précipitations. La seule vraie issue pour l'ins-tant, est de respecter le cycle naturel de l'eau. L'arbre et les haies tiennent un rôle crucial dans cet équilibre. Avec leurs racines, les plus grands d'entre

en savoir plus

De plus en plus de restrictions en eau

> La préfecture vient d'annoncer de nouvelles mesures de restriction des usages de l'eau pour les exploitants agricoles dans le sous-bassin versant de la Boutonne « supra » et le justifie. « La baisse des écoulements et des nappes souterraines dans ce bassin se poursuit », estiment ses services. Ces mesures de restriction s'appliquent pour l'irrigation agricole déjà depuis mercredi. Les prélèvements agricoles sont interdits de 8 h à 19 h du lundi au vendredi et du samedi 8 h au dimanche 19 h.
 > Ces mesures de restriction, qui varient selon le bassin-versant,

« La multiplication de ces méga-bassines, ce n'est pas la solution, insiste l'agriculteur à la tête d'un troupeau de vaches allaitantes, car elles accélèrent l'assèchement des sols, en diminuant la remontée de l'eau par capillarité. Celle-ci fonctionne naturellement et à son maximum quand la nappe phréatique est bien remplie. En développant un modèle d'agriculture intensive on appauvrit nos sols et on diminue les précipitations. La seule vraie issue pour l'instant, est de respecter le cycle naturel de l'eau. L'arbre et les haies tiennent un rôle crucial dans cet équilibre. Avec leurs racines, les plus grands d'entre

Philippe Engerbeau



Benoît Jaunet mercredi avec la préfète du département Emmanuelle Dubée.

... Un modèle qui peut encore s'adapter

Pour être résilient à la sécheresse, Benoît Jaunet paysan bio à Nueil-les-Aubiers ne cultive pas de maïs (une céréale gourmande en eau), mais de la luzerne, une légumineuse qui ne nécessite pas d'être irriguée. Cette dernière nourrit toute l'année son troupeau de vaches allaitantes. C'est un autre aspect du modèle agricole que l'agriculteur de la Confédération paysanne, a tenté de faire valoir aux yeux de la préfète Emmanuelle Dubée venue à sa rencontre mercredi soir

prendre dans nos réserves. » Ce qui inquiète aussi la paysanne c'est sa production de légumes bio, celle qu'elle vend toute l'année à des consommateurs dans un rayon de 30 km autour de sa ferme. Elle s'approvisionne encore avec son récupérateur d'eau installé sur les toits de ses serres. « Mais nous n'avons pas un accès illimité à l'eau. Nous devons faire des choix. » Celui d'une offre de légumes moins variée qu'à l'habitude. Elle reconnaît qu'elle peut également

compter sur le « soutien » de ses clients, ceux de l'Amap. Le maïs qu'elle cultive en très petite quantité pour compléter la ration alimentaire de ses poules pondeuses, sur une terre habituellement humide et en rotation sur des parcelles pour pâturage, elle se rassure en estimant qu'elle n'utilise que des semences fermières peu gourmandes en eau. « S'il le faut, nous nous en passerons », finit-elle par dire.

P. E.